

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Vente**  
**Commune de**  
**Mende /**  
**Communauté**  
**de Communes**  
**Cœur de**  
**Lozère**  
**Lou Chausse**  
**éco**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 3 Avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois d'avril, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 28  
▪ représentés : 5  
▪ absent : 0

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Sonia NUNES VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**26 mars 2024**

**Par procuration :** Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Marie PAOLI (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoints, Monsieur Nicolas ROUSSON (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Emmanuelle SOULIER), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
et publication sur  
le site internet :  
18/04/2024

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Madame Régine BOURGADE expose :

La communauté des Communes Cœur de Lozère a demandé l'acquisition de parcelles, propriété de la Commune de Mende, afin de réaliser le lotissement à vocation économique secteur Lou Chausse.

Un permis d'aménager (PA04809522M0006) a été accordé le 12/07/2022.

Après réunion des parcelles et redécoupage pour isoler la partie devant supporter la Zone d'Activité Economique, par la SARL Guy BOISSONNADE et Florent ARRUFAT, géomètres experts foncier et conformément à l'avis du pôle d'évaluation domanial du Gard, il est proposé :

- **D'AUTORISER** la cession de la parcelle BP 860 d'une emprise totale de 87719 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 13,20 € HT/m<sup>2</sup> pour un montant total de **1.157.890,80 € HT** soit **UN MILLION CENT CINQUANTE SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX EUROS ET QUATRE VINGT CTS HT.**

Les frais de bornage et notariés sont à la charge de la Communauté de Communes Cœur de Lozère.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial de la SAS NOTACT à Mende.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme,  
Fait à Mende,  
Le Maire,  
Laurent SUAU

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)